



Cabinet du Secrétaire d'État chargé des Transports

Paris, le 23 juin 2011

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### L'Etat mobilise 12 millions d'euros pour soutenir la recherche aéronautique en matière environnementale

**Alors que le trafic aérien connaît une forte croissance et que les industriels engagent des efforts importants pour limiter son impact sur l'environnement, Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET, Ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement, et Thierry MARIANI, secrétaire d'Etat chargé des Transports, annoncent la mobilisation de 12 millions d'euros à destination de projets portés par le Conseil pour la Recherche Aéronautique Civile\*. Créé en 2008, le CORAC a pour objectif de soutenir la recherche sur la réduction de l'empreinte environnementale du secteur aérien.**

A l'occasion du salon international de l'air et de l'espace du Bourget, les ministres ont signé un protocole avec le CORAC pour la poursuite des travaux de recherche engagés en faveur de la réduction de l'impact du transport aérien sur le climat et pour le développement de biocarburants aéronautiques. Ainsi, la communauté aéronautique s'engage à effectuer des travaux de recherche d'ici 2013 sur 4 projets destinés à mieux comprendre les conséquences du transport aérien sur l'environnement. Il s'agit notamment d'étudier l'impact sur le changement climatique des traînées de condensation de vapeur d'eau émises par les moteurs d'avion à très haute altitude, créant des nuages artificiels.

Elle s'engage également à effectuer des travaux de recherche, d'ici 2015, sur les carburants alternatifs durables compatibles avec les contraintes d'utilisation aéronautique. Le développement des biocarburants aéronautiques serait une alternative au kérosène fossile qui permettrait de limiter l'impact environnemental de l'aviation.

Enfin, les ministres ont salué la décision du comité de pilotage de l'action aéronautique du programme d'investissement d'avenir, qui a émis un avis favorable à la réalisation de 3 démonstrateurs technologiques qui faisaient l'objet de travaux de recherche pilotés par le CORAC sur la période 2008-2011. Il s'agit de projets de recherche sur de nouveaux types de fuselage, d'équipements et de moteurs d'avions.

*\*A propos du CORAC : Installé en juillet 2008 pour accélérer la dynamique du « Grenelle de l'Environnement » dans le secteur aérien, le CORAC rassemble la communauté aéronautique française. Son objectif est de fédérer et de coordonner les efforts de recherche et d'innovation dans le domaine aéronautique, notamment pour la préservation de l'environnement et le développement durable.*

---

Contact presse :

Cabinet de Thierry Mariani :

01 40 81 71 66